

La hausse des prix, au printemps et à l'été de 1941, a fait craindre que l'inflation des prix ne fût imminente. Le Gouvernement, jugeant un tel développement indésirable, prit des mesures pour raffermir et étendre les règlements déjà en vigueur afin de stabiliser les prix et les salaires urbains. Le plafonnement des prix fut annoncé; il entra en vigueur le 1er décembre 1941, s'appliquant à tous les comestibles excepté les fruits et les légumes frais. Le principal résultat de cette mesure fut l'établissement d'un prix de détail maximum pour la plupart des produits de la ferme; mais, à cause de la nature particulière et de l'étendue du commerce de ces produits, les ventes du fermier aux marchands, conditionneurs ou manufacturiers, ont été exemptées de ces règlements. Au cours des 18 mois suivants, plusieurs prix plafond particuliers ont dû être modifiés, principalement pour les produits animaux. Le plafonnement fut aussi appliqué à certains légumes, tels que les oignons et les pommes de terre, ainsi qu'à certains fruits. L'établissement d'un programme de contrôle des prix a nécessité le recours aux primes, les primes au producteur étant destinées à stimuler la production de denrées importantes.

**Grains.**—L'objectif de 1943 exigeait la réduction de la superficie semée de blé et l'augmentation de celle des grains fourragers. Les cultures de blé ont été réduites à 17,500,000 acres, ou plus de 4,000,000 d'acres de moins qu'en 1942. La différence fut consacrée aux grains secondaires et cultures fourragères.

Le rendement sans précédent de 1942 a augmenté sensiblement la quantité de grain emmagasiné. Ces approvisionnements considérables ont débordé les greniers et dans certaines régions le grain fut entassé sur le sol. Il devint tôt évident, toutefois, que cet approvisionnement inusité serait contre-balancé par une demande grandissante tant au Canada que dans d'autres pays des Nations Unies. Des quantités extraordinaires de blé, par exemple, furent employées à l'alimentation du bétail canadien en 1943.

En raison de l'augmentation du nombre de bestiaux et de l'affouragement, les besoins de grain ont également augmenté aux Etats-Unis où le grain canadien a été en grande demande. Depuis août 1942 jusqu'à juillet 1943, près de 100 millions de boisseaux de grains secondaires ont passé la frontière et des négociations ont été engagées pour l'écoulement de quantités considérables de blé.

En même temps, les victoires des Alliés dans la Méditerranée et l'Afrique du Nord ont libéré un grand nombre de personnes qui seront nourries par les Nations Unies. Cette alimentation de secours ajoute considérablement aux engagements énormes pris vis-à-vis le Royaume-Uni en farine et autres produits du blé.

Des difficultés nombreuses survenues au début de 1943 ont nui à la distribution du grain canadien. L'Est du Canada compte largement sur le grain de l'Ouest canadien pour l'alimentation du bétail, et la distribution efficace des approvisionnements est aussi importante que leur ampleur. La tâche formidable imposée au système canadien de transport par le déplacement du matériel de guerre et des troupes a été compliquée durant les derniers mois d'hiver par de violentes tempêtes. Plus tard, la rareté de la main-d'œuvre, à la tête des lacs, a retardé l'écoulement normal du grain vers l'Est.

Dans l'espoir de prévenir semblables difficultés en 1944, le Gouvernement s'est engagé à défrayer l'entreposage et à payer les intérêts sur le grain transporté vers l'Est durant les mois d'été et emmagasiné comme provision d'hiver dans des éleveurs. Des mesures supplémentaires furent prises pour indemniser le fermier qui achèterait de bonne heure et utiliserait ses propres greniers durant l'été et l'automne.

Le plan d'aide au transport a été maintenu en vigueur sur une base semblable à celle de 1942. Depuis août 1942 jusqu'à juillet 1943, le transport de 18,900,000